

**Procès-verbal**  
**Séance du conseil d'établissement**  
**Le 19 mars 2024**  
**De 18 h 30 à 21 h 00**  
**À la bibliothèque de l'école**

**Présences**

**Direction** : Fatiha Djebbar

**Enseignant(e)s** : Marie-France De Montigny, Tahar Hanaya, Simon Laurent, Leïla Moknine, Mélanie Murphy, Mourida Zarraa

**Parents** : Marilaine Bolduc-Jacob, Isabelle Fumas, Thuy Phuong La, Assia Meloua-Benzaba, Hadj Zitouni, Rida Cherqui (substitut), Hortense Chopart (substitut), Étienne Bergeron (substitut et secrétaire)

**Élèves** : Maëllie Maltais, Maeva Gascon

**Membres de la communauté** : Marie-Ève Lapointe

**Public** : Mykola Durman (membre de l'OPP)

**Invités** : Caroline Waszczuk (directrice adjointe), Ariany Garcia (représentante de l'OPP)

**Absences** : Sarah Jeaidi, Samir Nedjma, Nadia Outamant Jeniani

**1. Mot de bienvenue**

18 h 35 : La présidente souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

**2. Ouverture de la réunion et vérification du quorum**

Le double quorum est respecté. La séance est ouverte.

**3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Ajout 13.1 Varia : Ajout de périodes d'enseignement-ressource (résolution)

L'adoption de l'ordre du jour amendé est proposée par Isabelle Fumas et appuyée par Hortense Chopart. L'ordre du jour amendé est adopté à l'unanimité.

**4. Lecture et adoption du procès-verbal du 23 janvier 2024**

Point 7 : remplacer « au moment des » par « avant les » inscriptions

Points 7 et 10.3 : correction de coquilles

L'adoption du procès-verbal amendé est proposée par Hadj Zitouni et appuyée par Isabelle Fumas. Le procès-verbal amendé est adopté à l'unanimité.

**5. Suivi de la rencontre du 21 février 2024**

**5.1. Dépôt du taux de participation aux activités parascolaires**

Le document est déposé.

**5.2. Dépôt de l'argumentaire CPF 200 et Soutien**

Le document est déposé.

**5.3 Dépôt des critères de répartition des ressources professionnelles**

Le document présenté au comité de parents est déposé.

**6. Période du public**

Aucun membre du public ne souhaite prendre la parole.

**7. Invité : organisme de participation des parents (OPP)**

Ariany Garcia présente ce sur quoi les membres de l'OPP ont travaillé et échangé récemment.

- L'OPP se questionne au sujet des vêtements des élèves finissants et des contacts pour les parents. La direction répond aux questions et identifie la personne-ressource.
- L'OPP se questionne sur l'éclipse solaire quant à la gestion des lunettes, les activités scolaires et l'information transmise aux parents. La direction et les parents confirment qu'une infolettre a été envoyée par le CSSDM le 29 février. La direction accepte de solliciter un geste pédagogique volontaire de la part du personnel enseignant.
- L'OPP évoque la possibilité de réaliser un sondage concernant le Centre Tétreaultville qui occupe 10 classes. La présidente rappelle que la prochaine période de consultation du CÉ par le CSSDM aura lieu à l'automne prochain et affirme qu'un bon moment pour réaliser un sondage serait au début de la prochaine année scolaire, mais le CÉ pourrait apporter son soutien à l'OPP si un sondage était réalisé plus tôt.
- L'OPP prépare la promotion d'un projet de recyclage de matières plastiques (stylos, feutres et cosmétiques) prévu l'an prochain. Un sondage sera envoyé aux parents pour d'autres idées.
- L'OPP reçoit des commentaires en lien avec le temps trop court alloué aux rencontres de parents. La direction confirme que la durée des rencontres est conventionnée. La direction et les enseignants confirment que les parents peuvent communiquer directement avec eux en tout temps, au besoin.

**8. Mot de la présidente du conseil d'établissement (CÉ)**

**8.1 Consultation des élèves**

La présidente rappelle que, selon l'article 89.2 de la Loi sur l'instruction publique, le CÉ doit consulter les élèves au moins une fois par année. Elle demande aux deux élèves membres de déterminer avec les autres membres du conseil étudiant un ou des sujets sur lesquels ils souhaiteraient être consultés et d'en faire part au CÉ lors de la prochaine séance. Des suggestions sont données par les membres du CÉ : journée verte 2024-2025, occupation des locaux par le Centre Tétreaultville, activités parascolaires, journée d'activité post examen, initiative de recyclage avec l'OPP, élèves de 5<sup>e</sup> secondaire en Aéro 2. Au besoin, le CÉ pourrait donner comme mandat à l'OPP d'élaborer le sondage.



## 9. Intervention de la direction

### 9.1. Bons coups

La direction souligne trois bons coups des dernières semaines :

- Exposition à la bibliothèque des projets de structures complexes des élèves Aéro 2 de 3<sup>e</sup> secondaire, à laquelle les parents sont invités le 28 mars;
- Sortie du club de glisse à Mont-Tremblant et rencontre avec Julie Paillette;
- Présentation des photos du voyage au Costa Rica.

### 9.2. Offre de services 2024-2025

L'ouverture d'un groupe CPF 200 pourra avoir lieu avec le nombre d'élèves requis. Le personnel enseignant et la direction sont satisfaits de ce résultat.

## 10. Affaires éducatives

### 10.1. Calendrier consolidé des activités éducatives proposées

La direction présente les modifications apportées au calendrier. La sortie de classes d'accueil à Espace pour la vie le 20 mars et la visite de Bombardier par des élèves de Galilée seront ajoutés.

La tenue du projet design sur cinq jours consécutifs à compter du 2 avril pour les élèves de 2<sup>e</sup> secondaire au PEI est remise en question. Un addendum pour retirer cette activité du calendrier est proposé par Marilaine Bolduc-Jacob et appuyé par Leïla Moknine. L'addendum est approuvé à l'unanimité.

L'approbation du calendrier amendé est proposée par Hortense Chopart et appuyée par Assia Meloua-Benzaba. Le calendrier est approuvé à l'unanimité.

### 10.2. Éclipse solaire : changement de journée pédagogique

Tel que communiqué dans le dernier Info-Parents et présenté aux membres de l'OPP, le 8 avril sera une journée pédagogique en raison de l'éclipse solaire. La journée pédagogique prévue le 10 mai sera donc un jour de classe, avec reprise du jour 6.

### 10.3. Grille-matières

La direction présente la grille-matières, qui comprend l'ajout d'un groupe CPF 200. Le document n'étant pas conforme à celui envoyé lors de la convocation, la direction s'engage à envoyer la bonne version aux membres et le document sera déposé à la prochaine séance du CÉ.

L'approbation de la grille-matière est proposée par Hortense Chopart et appuyée par Mourida Zarraa. La grille-matière est approuvée à l'unanimité.

### 10.4. Aéro 2 au 2<sup>e</sup> cycle : réponse au CSSDM

Les membres passent au vote sur le maintien de la position du CÉ 2022-2023 quant au retrait du programme Aéro 2 au 2<sup>e</sup> cycle de l'école Louis-Riel.

Résultats du vote :

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 2

À l'unanimité, les membres du CÉ souhaitent le retrait du programme Aéro 2 au 2<sup>e</sup> cycle de l'école Louis-Riel.

La présidente présente le projet de lettre avec les modifications et commentaires apportés par courriel depuis la dernière séance. Des modifications au document et un changement d'approche sont suggérés et acceptés à l'unanimité.

La direction présente les données disponibles à l'école Louis-Riel quant à la réussite des élèves du programme Aéro 2 en comparaison à ceux du programme Galilée. Des commentaires des TES en lien avec le programme Aéro 2 sont transmis de vive voix. Des enjeux quant aux données disponibles sont soulevés.

La présidente s'engage à proposer une lettre révisée, pour commentaires des membres, puis de la transmettre à Benoit Thomas, directeur des services éducatifs au CSSDM, avant la prochaine séance du CÉ.

## **11. Affaires administratives**

### **11.1. PTRDI : réponse officielle du CSSDM**

La direction présente le courriel reçu du CSSDM en réponse à la consultation effectuée à l'automne sur le plan triennal de répartition et de destination des immeubles (PTRDI) 2024-2027. Le CSSDM affirme qu'il n'est pas possible pour le moment de relocaliser le Centre Tétreaultville qui occupe des locaux de l'école Louis-Riel, mais est conscient de la situation et affirme être à la recherche de solutions. Une date de déménagement officielle sera demandée. Les membres souhaitent obtenir des services éducatifs du CSSDM les résultats de leur visite au CÉ et du Centre Tétreaultville le nombre d'élèves fréquentant l'établissement.

***20 h 58 : prolongation de la séance jusqu'à 21 h 30 proposée par la présidente, sans opposition***

## **12. Tour de table**

### **12.1. Élèves**

Pour la journée verte, les élèves veulent prioriser les activités de plus de 5 heures et à l'extérieur. Les enseignants demandent à la direction d'avoir une journée complète de journée verte plutôt que la demi-journée préconisée par la direction pour maximiser le temps de classe. Une consultation des élèves est en cours.

### **12.2. Parents délégués au comité de parents**

Assia Meloua-Benzaba fait un compte-rendu. Le 26 mars aura lieu la prochaine rencontre du comité de parent, à laquelle ni la déléguée, ni le substitut ne pourront être présents.



**École secondaire Louis-Riel**

5850, avenue de Carignan  
Montréal, Québec H1M 2V4  
Tél.: 514 596-4134  
Courriel : lriel@cssdm.gouv.qc.ca  
louie-riel.cssdm.gouv.qc.ca

**12.3. Parents**

Aucune intervention

**12.4. Personnel enseignant**

Aucune intervention

**12.5. Personnel professionnel et de soutien**

Aucun membre du personnel professionnel et de soutien n'a été élu.

**12.6. Communauté**

Marie-Ève Lapointe parle de l'occupation de l'espace par des élèves, des activités variées de Projet Harmonie ouvertes à tous. Elle demande à la direction s'il lui était possible de remettre des lunettes d'éclipse solaire en surplus à l'organisme.

**13. Varia**

**13.1. Demande de ressources supplémentaires**

Marie-France De Montigny propose aux membres du CÉ d'appuyer par résolution le personnel enseignant qui demande l'ajout de périodes d'enseignement-ressource pour des groupes de Soutien 1 et 2 à effectif réduit. La lecture en est faite séance tenante. Le document sera déposé à la prochaine séance.

La résolution est proposée par Mélanie Murphy et appuyée par Marie-France De Montigny. Elle est adoptée à l'unanimité.

**14. Levée de l'assemblée**

La levée de l'assemblée à 21 h 10 est proposée par Marilaine Bolduc-Jacob et appuyée par Hortense Chopart.

Étienne Bergeron, secrétaire

Marilaine Bolduc-Jacob  
Présidente du CÉ

Fatiha Djebbar  
Directrice par intérim de l'école Louis-Riel